

Le logement

M. Blaikie: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Epp: Monsieur l'Orateur, je répondrai certainement à sa question quand j'en aurai terminé avec mes observations.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Permission refusée.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, si le député veut poser une question et qu'il n'obtient pas la parole au cours de la période des questions normale, je lui répondrai avec plaisir à la fin de mon exposé. Je sais que cela touche une corde sensible chez les Néo-démocrates. Ils ne veulent pas entendre dire que c'est eux qui se sont opposés aux droits à la propriété, avec l'appui du gouvernement.

M. Blaikie: Et le premier ministre de l'Ontario?

M. Epp: A ce moment-là, le gouvernement voulait toujours l'appui des néo-démocrates et celui de M. Blakeney. Cependant, ils déclarent aujourd'hui: «Le logement est un droit fondamental, mais nous nous opposons aux droits à la propriété». Voilà la position du Nouveau parti démocratique.

Il a également une autre position, monsieur l'Orateur. Il dit qu'il veut des logements. Quel genre de logements veut-il? Pas nécessairement des logements qui appartiennent aux particuliers. Ce qu'il veut, c'est davantage de logements sociaux. Cela s'inscrit peut-être dans son principe de s'opposer aux droits à la propriété. Tous les députés de la Chambre s'intéressent aux logements sociaux, mais le meilleur logement, c'est celui qui appartient au particulier qui a l'ambition voulue et qui fait le nécessaire pour acheter sa maison. Les néo-démocrates le répètent sans cesse, mais ils veulent pourtant les mêmes droits à la propriété que le reste d'entre nous. Ce n'est que par opportunisme politique qu'ils défendent le principe du logement social.

J'ai entendu une autre remarque intéressante de la part des néo-démocrates, selon lesquels la déduction des intérêts hypothécaires ne profitera qu'à la classe moyenne. Qu'entend-on par classe moyenne, monsieur l'Orateur? Pourquoi parler de classes, de toutes façons? Je croyais que la grande majorité des Canadiens pensaient faire partie de la classe moyenne, qu'ils soient syndicalistes, commerçants, agriculteurs, ménagères ou autres. Fondamentalement, la plupart des gens croient faire partie de la classe moyenne. Le meilleur argument que les néo-démocrates aient pu invoquer pour s'opposer à la déduction des intérêts hypothécaires, c'est que cela risque de profiter à la classe moyenne. Je tiens à dire aux députés néo-démocrates que c'est la classe moyenne, les hommes et les femmes qui se lèvent tôt le matin et emportent leur déjeuner au travail qui font les frais de la situation. Il est temps que le gouvernement comprenne qu'elle aussi a ses besoins. Et l'un des besoins de ces hommes et de ces femmes, l'un de leurs rêves, c'est de posséder leur maison, une maison bien à eux.

● (2130)

Quelqu'un a prétendu que la population n'était pas convaincue que le crédit d'impôt hypothécaire servirait à quelque chose. Lors d'une réunion à laquelle j'ai assisté à Pine Falls, il y avait un jeune couple justement et la jeune femme m'a demandé si l'instauration du crédit d'impôt hypothécaire serait vraiment l'une des toutes premières mesures que nous prendrions. Je lui ai dit que oui; après quoi elle m'a répondu qu'elle voterait pour notre parti parce que pour son mari et pour elle, ce programme était le seul moyen de posséder un jour une

maison. Les députés veulent-ils que je leur dise quel était le taux d'intérêt à l'époque? Il était de 13 p. 100.

Depuis, avec le gouvernement actuel, les taux d'intérêt ont atteint 20 et 22 p. 100. D'aucuns prétendent que ces taux d'intérêt élevés sont nécessaires pour réduire le taux d'inflation et soutenir notre monnaie. Seulement, aujourd'hui même, le dollar s'est négocié à moins de 82c., à 81.68c. exactement. La faible valeur de notre monnaie va alimenter l'inflation à cause de nos importations. Il est évident que la valeur de notre monnaie va contribuer à accélérer l'inflation. Dans le même temps, nous traversons une crise de l'emploi. Tout indique que nous traversons une crise économique qui n'épargne pas le secteur du logement.

Je ne me réjouis pas à la perspective de voir le gouvernement participer à toutes sortes de programmes. Je préfère de beaucoup qu'un individu ait un jour l'espoir de posséder quelque chose. Il est prêt alors à prendre des engagements. Quand un jeune couple souscrit une hypothèque pour la première fois, il se passe quelque chose. Auparavant, ils éprouvaient un sentiment d'espoir. Aujourd'hui, ils ne signent plus de contrats d'hypothèque parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent pas se le permettre. C'est pourquoi il y a de plus en plus de locataires.

Des gens âgés diront que c'est un phénomène naturel parce qu'il y a de plus en plus de citoyens. Si l'on prend maintenant la question des logements locatifs, il faut examiner les taux de vacance. Qui serait disposé aujourd'hui à investir dans des logements locatifs? Qui accepterait de prendre un tel risque quand il suffit d'acheter des obligations d'épargne du gouvernement pour obtenir 19.75 p. 100 d'intérêts? A quoi bon prendre un tel risque quand on peut obtenir un tel rapport?

Je tiens à profiter du peu de temps qui me reste pour vous raconter une histoire qui montre les conséquences qu'un mauvais budget peut avoir pour les Canadiens. Pendant le congé de Noël, un homme est venu dans mon bureau me demander si le budget lui permettrait d'obtenir un report des intérêts ou une subvention. Il m'a expliqué sa situation. Il était en chômage et en retard dans ses paiements. Il voulait savoir si le budget prévoyait quelque chose pour l'aider. J'ai examiné les deux paragraphes du budget indiquant que ses paiements devaient dépasser 30 p. 100 de son revenu brut et qu'il devait avoir renouvelé son hypothèque pendant la période où les taux d'intérêt étaient élevés. Ce sont les deux critères fondamentaux.

Pendant que ce monsieur était dans mon bureau, j'ai téléphoné à la SCHL de Winnipeg pour lui demander son avis et on m'a cité les deux conditions à remplir. J'ai précisé que ce monsieur était dans une situation assez différente car son hypothèque lui avait été accordée par une coopérative de crédit. En général, les coopératives de crédit renouvellent les hypothèques à des périodes différentes. Elles accordent une marge de crédit qu'on appelle encore un "prêt à vue". Certaines d'entre elles ont des taux d'intérêt variables et, en fait, il renouvelait son hypothèque chaque fois que les taux d'intérêt changeaient. D'autres coopératives de crédit, par exemple, le font tous les semestres ou tous les ans.

Quand j'ai expliqué cela aux agents de la SCHL de Winnipeg, ils se sont montrés très aimables. Ils m'ont dit: "Nous ne pouvons pas vous répondre, mais nous allons nous renseigner". C'était régulier. Ils ont appelé et les fonctionnaires d'Ottawa leur ont dit: "Nous n'y avons jamais pensé". Ce sont eux qui